

# Dazibao

Bulletin d'information du syndicat SUD du Crédit Agricole

## La terre tourne moins vite

Cela paraît incroyable mais pourtant depuis les récents mouvements telluriques qui ont provoqué des catastrophes naturelles un peu partout sur le globe, notre maison commune tourne moins vite. Son axe a dévié de 8 cm et sa vitesse de rotation s'en trouve freinée. Enfin ! Ce sont des observations de la NASA qui l'attestent. Nous sommes tentés de les croire tant on sait que le patronat est prêt à tout pour rattraper les 35 heures.

Certes, le basculement de notre planète nous avait échappé, par contre, de notre côté, nous observons de bien étranges scénarios qui se dessinent autour des négociations.

Oui, les négociations ont repris, ici, en Aquitaine, mais aussi à Paris.

En Aquitaine il s'agit en premier lieu d'établir de nouveaux accords de participation et d'intéressement, car les précédents sont échus depuis le 31 décembre 2009. La direction aime à rappeler combien elle est satisfaite de ces derniers accords, c'est pourquoi, elle souhaite aussi les renouveler quasiment à l'identique. **Nous vous invitons à reprendre vos avis de versements de 2006 et les comparer sur les 3 dernières années, vous comprendrez mieux le satisfecit de la direction.** Bon ! Il est vrai que nous ne nous privons pas de ressasser que si les propositions de SUD avaient été appliquées, les salariés auraient été bien mieux servis. Puisque c'est vrai, pourquoi se priver ?

Concernant les débats et discussions à venir, Ô miracle, ce coup-ci, la direction nous a enfin délivré un prévisionnel sur 3 ans (durée des accords). Nous pouvons donc travailler sur des bases sérieuses et communes à tous les syndicats. Un travail commun, c'est ce que nous avons proposé à nos "camarades". Malgré une réponse timide, nous espérons bien parvenir à des revendications collégiales, dans l'intérêt de tous les salariés. A suivre.

L'autre volet concerne les fonds dans le P.E.E., Plan d'Épargne Entreprise. Y en aura plein de nouveaux, plus ou plus risqués, afin soit disant de "clarifier" l'offre. SUD ne s'est jamais opposé à l'introduction de nouveaux produits, par contre, la direction a toujours refusé d'intégrer un compte bloqué rémunéré (proposition SUD), qui permettrait de garantir aux salariés : capital et intérêts. La direction souhaite "laisser le choix aux gens d'utiliser leur PEE comme leur compte-titres", nous souhaitons aussi, que les salariés puissent utiliser leur PEE comme leur compte sur livret. A suivre.

La capitale abritait d'autres négociations, où un aquitain sévissait pour la fédération : Mr CHATEAU. Les syndicats

ont tous quitté la séance face aux propositions minimalistes de nos dirigeants. Leurs dernières propositions d'augmentation salariale se déclinent ainsi :

→ 1,50 % sur la RCE/RCP

→ 0,75 % sur la RCI/RCC

Augmentation du "Forfait Cadre" de 613 à 750 € (cadres niveaux 10 et 11)

Prime : ...Zéro

Avec, qui plus est, une application de ces mesures au 1<sup>er</sup> Juillet ! Soit uniquement sur la moitié de l'année...

Résultat de cette configuration pour l'année 2010 :

- ♦ Les assistants toucheraient 85€ de moins que l'an dernier, puisque cela ne compenserait pas la prime de 350€ perçue en 2009.

- ♦ Les techniciens percevraient 110€ de mieux

- ♦ Les cadres au forfait : +350€

Que dire ? Lorsqu'on constate que 49 Millions € viennent d'être versés en bonus à 400 opérateurs de marchés financiers du groupe. Cette somme divisée par les 65.000 salariés des caisses, représente déjà 750 € de prime par personne.

Voyons ! Qui est venu à la rescousse de CASA pour renforcer ses fonds propres ? Ne seraient-ils pas nos bénéficiaires et nos fonds propres ?

Que dire également quand on constate que certains établissements bancaires ont pu verser des primes égalitaires de 1000 à 1200 € à chaque salarié ajoutées à + 1% de hausse sur les salaires (SG et BNP) ?

SUD revendiquait un minimum de 2,93% correspondant à la perte de pouvoir d'achat depuis 2004.

Donc pour l'instant, la reconnaissance de notre travail se décline en fèves et pourtant, s'il y a un truc qu'on peut dire de notre entreprise, c'est que grâce à ses salariés, elle tourne rond !

A suivre ■

UNE NOUVELLE MACADIE PROFESSIONNELLE : LES BOULES...



## Faire Part de naissance :

Le Crédit Agricole CIB (Corporate and Investment Banking) est né le 6 février 2010 comptant dans ses effectifs Georges Pauget (président). Le but principal du Crédit Agricole CIB consiste à fournir des informations concernant le suivi et le développement des institutions financières dans le monde entier, ainsi que des services tel le "fixed income markets" (marché obligataire) qui couvre l'ensemble des activités de "trading" et de produits de marché standard à destination des entreprises et des institutions financières. Au moins, on est sûr que George est content, pourvu qu'il ne nous refasse pas le coup des subprimes!



### Ils sont des nôtres!

Nous avons toujours dénoncé le recours à la sous-traitance. Il y a deux ans, la direction a décidé de confier la maintenance informatique à Somaintel. Nous nous sommes opposés à cette opération, et continuons à le faire. Mais ne nous y trompons pas : c'est bien le principe que nous dénonçons. Nous n'avons bien sûr rien contre le personnel, qui fait son boulot avec les moyens humains et matériels que l'on veut bien lui fournir.

C'est donc avec plaisir que nous apprenons la création d'un syndicat SUD chez Somaintel, plaisir bien entendu qui n'est partagé ni par leur direction, ni par la nôtre. Ce syndicat, nous n'en doutons pas, se battra pour l'amélioration de leurs conditions de travail, et donc pour les nôtres ■

### Coucou, c'est nous!

La direction nous a interdit formellement de prévenir par mail l'ensemble des collègues avant nos visites en agence. Soit ! Mais afin d'éviter les débarquements impromptus, nous avons tout de même l'autorisation d'avertir via intranet, le responsable d'agence, le manager entrepreneur, charge à lui de prévenir ses collaborateurs de notre venue. Malheureusement, trop souvent, les salariés apprennent notre arrivée en même temps qu'ils nous serrent la main. Si la NRCA, Nouvelle Relation Clientèle, nous a rappelé les règles élémentaires de politesse, avec le petit plus du manteau sur le radiateur si agréable par ces températures polaires, elles ne concernent pas les représentants du personnel. A chacun sa considération ■

## De l'or en plomb

Cela vous a peut-être échappé, mais courant février 2010, un nouveau chantier de simplification du droit du travail vient de s'ouvrir. C'est la deuxième vague puisque le droit social a déjà été récemment "refondu", voir fondu tout court. Si ça continue, nos contrats de travail et les acquis sociaux ne seront plus régis que par le code du commerce.

A moins que ce ne soit pour réhabiliter quelques articles du code noir de l'esclavage où l'on prenait l'être humain, pour un "meuble", ayant simplement droit de devenir la "chose" de son patron ?

Ça promet !

### « Au risque de ne pouvoir poursuivre notre relation »

Le 24 février, sans en avertir personne dans les agences, un envoi massif de courriel est parti à l'attention de nos clients concernant la réglementation sur l'identification de ceux-ci.

Effet immédiat, dès le lendemain matin, on a vu débarquer (toujours en agence), copie du mail à l'appui, des clients très très mécontents d'avoir reçu ce courriel et prêts à "clôturer" leur compte sur le champ.

Et pour cause, on leur rappelle vaguement la loi, on leur demande de bien vouloir soit en se présentant en agence, soit en envoyant par courrier ou par courriel photocopie de leur pièce d'identité (en cours de validité) et photocopie d'un justificatif de domicile...sinon...sinon quoi ? Eh bien «au risque de ne pouvoir poursuivre notre relation» qu'y dit le courriel...oui !

Ça s'appelle de la communication tiens !

Résultat : il y a eu tellement de client manifestant leur mécontentement auprès de leur agence qu'à peine une semaine après, le marketing a prévu un courrier de remerciement pour apaiser les esprits !! Ah mais si on réfléchissait avant d'envoyer de tels courriers ? Ça ne serait pas plus mal, enfin «j'dis ça, j'dis rien» !

### Demande d'Autorisation Expresse de Paiement, on avance...

Fin janvier, nous avons alerté la direction sur la difficile mise en œuvre de la DAEP pour le traitement des rejets. En effet, nous déplorions l'absence de réelle formation. Il fallait se référer, en tout et pour tout, à un support de formation de 62 pages indigeste et peu limpide quant à l'application opérationnelle de ce nouvel outil. De plus ce support mentionnait l'exclusive responsabilité du salarié traitant les rejets dans la mise en œuvre des délégations. On nous avait alors renvoyés dans nos pénates en niant les difficultés du réseau : le processus était maîtrisé ! Toutefois, une oreille attentive a tenu compte de notre alerte et de l'urgence à améliorer la communication sur ce nouveau processus et lors de DP de février, on nous a assuré que la distribution travaillait activement à produire un support de formation plus accessible et plus clair. Pendant cette période d'appropriation et de transition, les salariés ne seront pas inquiétés si l'usage de ce nouvel outil est approximatif. On a avancé...

# STOP AUX FONDS INOCCASIONNELS

La crise financière sans précédent que nous avons connue en 2008 a-t-elle réellement été oubliée par nos patrons ou font-ils semblant de ne plus s'en rappeler ? En tout cas, depuis le début de l'année, nous sommes bombardés d'objectifs de fonds opportunistes, qui n'en ont malheureusement que le nom. Des placements qui sont tous indexés sur les marchés boursiers et dont certains n'ont même plus le capital garanti, étant soit disant réservés aux clients haut de gamme susceptibles d'être d'accord pour risquer une partie de leurs avoirs mais également d'avoir une plus-value à peine plus élevée qu'un placement sans risque, si les marchés s'envolaient. C'est un gag ! Après les subprimes et au moment où des doutes sérieux voient le jour sur la solidité financière de certains états européens, confrontés à des déficits colossaux, la confiance des clients envers les marchés boursiers n'est plus là. Dans leur immense majorité, nos clients nous demandent aujourd'hui des placements sûrs, où l'on puisse récupérer facilement ses économies en cas de coup dur, quitte à n'avoir qu'un intérêt modeste mais certain. Preuve de cette volonté, les encours des livrets A qui sont restés stables malgré la forte baisse du taux de rémunération. La crise, les clients s'en souviennent **eux** lorsqu'ils constatent les dégâts sur les précédents fonds opportunistes qu'ils ont souscrits sur les conseils insistants de leur conseiller, pressé de finir coûte que coûte ses objectifs avant la date limite et pour ne pas se faire harceler par son chef. Pour le dernier en date qui vient d'arriver à échéance fin janvier (Dribble PEA), le client aura placé ses fonds pendant 6 années pour ne percevoir aucun intérêt, pire encore il aura perdu 4% de son capital sans compter les frais de souscription payés à l'achat (2%). Tout le monde peut comprendre qu'il n'ait pas envie de remettre au pot en reprenant le même fond qu'on lui propose sur encore 6 ans, même si dans notre grande bonté il aura droit ce coup-ci à des frais réduits. Alors la morale de tout cela, c'est qu'il ne faut surtout pas oublier que vous n'avez aucun intérêt à conseiller un placement plutôt qu'un autre, se rappeler cette bonne vieille NRCA et se dire que la confiance des clients prime sur l'humeur de nos chefs ■

Atlantica Assistance Bonjour ! En raison d'un trop grand nombre d'appels, nous ne pouvons donner suite à votre demande...  
Et hop ! j'ai encore fait économiser 8€ à la CR ■

## Trime et châtime

Régulièrement depuis la fusion, nous nous déplaçons en agence à la rencontre des collègues. Donc depuis l'année 2000, la plupart des salariés (hormis les plus jeunes) ont eu l'occasion de nous rencontrer et discuter le bout de gras. Comme la CGC le décrit dans son dernier tract, nous arrivons couverts d'une soutane, parfois même d'un scapulaire noir, pour sermonner de ci de là, en psalmodiant cantiques et idéologie du SUD et surtout, en promettant l'excommunication aux plus réfractaires à notre cause. Ainsi, nous semons la terreur parmi l'encadrement qui fait bouclier de son corps social, afin de défendre des collaborateurs profondément choqués. Dernièrement nous avons rencontré un responsable hérétique de la DAEP, qui laissait ses manants traiter les rejets à l'ancienne, les laissant également prendre toutes la responsabilité d'une pratique non-conforme aux nouvelles règles de sûreté. Les conseils de discipline se réunissant pour moins que ça, nous avons conseillé au manager de suivre la sainte bible des procédures et surtout d'en avertir les serfs, puisqu'ils étaient les principaux concernés. Tout ça, le plus simplement du monde. Mais tout seigneur dans son domaine ne souffre d'autre religion que la sienne. Peu importe les conséquences sur les autres, dans la mesure où leur couronne ne risque rien. Il nous reste donc qu'à prier en attendant les prochaines inepties de la CGC et les prochains conseils de discipline ■

## Loft story :

C.T. CAM, nouvelle filiale du crédit agricole, assure la télésurveillance du professionnel et du particulier. Pourquoi une telle diversification ? Des mauvaises langues prétendent que le crédit agricole s'engagerait aussi sur le télétravail et qu'il sera ainsi plus pratique de garder un œil sur le salarié à son domicile. Meuuuuuu Non ???????

## Bâtiments à énergies actives

Pour notre futur, la nouvelle génération des constructeurs préconise sur nos bâtiments individuels et collectifs que ceux-ci soient à énergies dites passives.

Quelle bonne résolution, car nous, on ne connaît pour l'instant que des bâtiments à "énergie active". Simple vitrage pour TBO, bien chaud l'été, bien froid l'hiver. Climatisation incontrôlable dans la tour infernale nécessitant une maintenance de tous les jours, voire de toutes les heures en fonction de la rotation du soleil.

Mais, la température interne n'est pas le seul souci de nos vieux bâtiments, si les odeurs nauséabondes genre chiottes bouchées sont le quotidien depuis toujours aux locaux de l'impasse Dulac (c'est là qu'on a mis les syndicats), au premier étage, ce lieu où d'étranges effluves apparaissent comme par enchantement, nous avons pu constater que la rotation du personnel et des services y était plus rapide qu'ailleurs. Peut-être faut-il que tout le monde en profite ? Quelque chose nous aura échappé très certainement, la caisse régionale a peut-être investi dans un nouveau mode de chauffage au méthane puisque ce phénomène a gagné la tour (1<sup>er</sup> étage compris, y a pas de raison qu'ils ne soient pas affectés eux aussi). La nouvelle chaufferie doit avoir donc un problème de réglage, une soupape de sécurité est certainement défectueuse.

Heureusement qu'il est interdit de fumer dans les locaux, sinon si ça se trouve, tout aurait explosé !

## Braquage à Labrède

Depuis 2001, le Crédit Agricole n'avait plus connu ce genre d'agression. Aussi, ce vendredi 19 février, les grands moyens ont été déployés : DG, Direction département, DRH, DAP, Sécurité, forces de l'ordre, hélicoptère, chien policier, police scientifique, Sud Ouest...et sans oublier le CHSCT, qui s'est aussitôt déplacé dès qu'il a été informé et marquer ainsi sa présence auprès des collègues pour les soutenir et leur donner les premiers conseils

## Nous étions en réunion

Mois de février, jour ensoleillé, Pyrénées enneigées et un Comité d'Entreprise qui a duré.

Les élus SUD se sont exprimés contre le budget du Comité d'entreprise pour l'année.

En premier lieu nous avons fait remarquer que la présentation du budget 2010 était quelque peu tardive, puisque nous étions déjà fin février.

Cela a eu le don d'agacer nos camarades "en face" qui ne pouvaient supporter le qualificatif de tardif. Bon ! Alors comment qualifier un budget 2010 présenté en février 2010 ? Original ? Elaboré ? Pensé ? Réfléchi ? Travaillé ?

Non, on a beau chercher, on ne voit pas, car en plus de tardif il était incomplet, en effet, la situation du parc immobilier reste loin d'être solutionnée. Même si notre proposition d'audit et d'évaluation des immeubles a été entérinée, le dossier de notre parc locatif reste quasiment neutre dans le budget 2010, alors qu'il nécessite d'engager rapidement des sommes conséquentes. A moins .....de laisser en l'état le catalogue actuel des locations, la plupart "veillottes" et inadaptées aux règles de sécurité et d'hygiène que les salariés sont en droit de recevoir. Nous avons donc un budget sans provision spécifique aux immeubles, qui modifierait considérablement les 20.000 € de déficit de trésorerie annoncé.

En outre les élus SUD avaient formulé des avis et des propositions :

Nous avons approuvé l'augmentation de la participation du CE à la cotisation complémentaire santé, en demandant également à la direction de fournir au moins le même effort concernant la participation de l'entreprise.

Nous vous avons proposé de conserver le CESU, uniquement sur les gardes d'enfants et non pas sur les services tels que le jardinage, le nettoyage etc.

Nous vous avons demandé de ne pas supprimer la règle instaurée en 2009, modulant les cumuls de subventions sur les activités adultes (voyages et chèques vacances).

Ces propositions n'ont pas été retenues par l'équipe dirigeante du comité d'entreprise qui nous a mis devant le fait accompli de ses décisions pré-établies, sans véritable concertation.

Après avoir exclu les élus SUD de toute responsabilité au comité d'entreprise, c'est la politique du cause toujours, je fais ce que je veux. Comme l'a exprimé un élu CFDT, on passe au vote et l'affaire est bouclée. Après tout, pourquoi s'embarrasser ? C'est comme la direction qui sans accord fait ce qu'elle veut de manière unilatérale.

Autre sujet à l'ordre du jour, les perspectives d'emplois en CR d'Aquitaine. Nous allons progresser de moins douze postes en 2010, modeste contribution de proximité à l'économie locale, afin d'être plus moins loin du client ■

## Discipline

La convention collective et le code du travail encadrent le pouvoir disciplinaire de l'employeur. C'est ainsi qu'une gradation des sanctions existe, avertissement, blâme, licenciement pour faute, faute grave ou faute lourde. Bien sûr on peut comprendre la gravité lorsqu'il s'agit de vol ou détournement. Le problème au Crédit Agricole d'Aquitaine est que les derniers conseils de discipline (à une très faible exception près) ont tous été prononcés pour faute grave et la Direction a appliqué un licenciement sans indemnité ni préavis. Elle a ainsi choisi la sanction toujours la plus forte, quelles que soient les fautes, de la plus légère à la plus courante, même quand aucun préjudice n'est à déplorer. Quand l'échelle des sanctions n'est plus proportionnée à celle des fautes, un sentiment d'injustice s'installe. Quand il s'ajoute au manque de reconnaissance, le malaise devient plus profond.

Nous sommes loin du bien-être au travail ■



### Dazibao

Mensuel édité par l'association

### Dazibao

40, rue Lombard 33300 Bordeaux

N° ISSN : 1270 -5144

Directeur de publication :

Richard GÉRAUD

Rédacteur en chef :

Christophe LAGOGUÉ

Composé et imprimé par nos soins

Prix du numéro : 1,5 €

Abonnement annuel : 15 €

Site : [www.dazibaosud.org](http://www.dazibaosud.org)

## Estralunada

Régulièrement nous critiquons notre Directrice des Ressources Humaines sur ses sautes d'humeur. O Surprise ! Pour cette réunion des Délégués du Personnel de février, elle est arrivée seule, sans son assistant, souriante avec un accent chantant. Nous l'avons trouvée en forme et de bon poil, faisant même de l'humour.....nous étions sous le charme....

Les réponses à nos questions pré-écrites par son collaborateur absent, ont même été modifiées en séance par la teneur de nos débats.

Mais au fait, ne serait-ce pas son assistant qui lui transmet habituellement sa monotonie, ou est-ce une coïncidence ? Que cela ne vous empêche pas d'aller jeter un œil sur les réponses aux questions DP de ce mois de février !